



Ponts  
**JACQUES CARTIER +  
CHAMPLAIN**  
Bridges  
Canada

# RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

## 2<sup>e</sup> TRIMESTRE (T2)

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2021

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. STATUT</b>	<b>4</b>
1.1 MANDAT.....	4
1.2 MISSION, VISION ET VALEURS.....	4
<b>2. RÉTROSPECTIVE DU T2 DE 2021-2022</b>	<b>6</b>
2.1 SOMMAIRE .....	6
2.2 PERSPECTIVES .....	6
2.3 CHANGEMENTS IMPORTANTS.....	7
<b>3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS</b>	<b>9</b>
3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS.....	9
3.2 FLUX DE TRÉSORERIE.....	10
3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES.....	10
3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS .....	15
<b>4. ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES NON AUDITÉS DE PJCCI 2021-2022</b>	<b>17</b>
4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE .....	17
4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....	18
4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2021.....	19
4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2021	20
4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2021.....	21
4.6. NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES NON AUDITÉS .....	22



**+ SECTION 1**  
STATUT

# 1. STATUT

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) a été constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Jusqu'au 30 septembre 1998, elle était une société d'État filiale à propriété exclusive de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL).

Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, elle est devenue une filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL), une société d'État inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

Le 13 février 2014, PJCCI est devenue société d'État mère inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la LGFP. À titre de société d'État, PJCCI est assujettie à la partie X de la LGFP.

De plus, PJCCI est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada en vertu du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* (DORS/98-568).

## 1.1 MANDAT

PJCCI est gestionnaire de plusieurs ponts et d'un tunnel de juridiction fédérale situés dans la grande région métropolitaine de Montréal, soit le pont Champlain d'origine (dont la déconstruction est en cours), le pont Jacques-Cartier, le pont de contournement de L'Île-des-Sœurs, la section fédérale du pont Honoré-Mercier, ainsi que leurs approches, le tunnel de Melocheville et deux infrastructures connexes, soit la section fédérale de l'autoroute Bonaventure et l'Estacade du pont Champlain.

Pour chacune de ces infrastructures, PJCCI est responsable :

- + De la mobilité sur les voies de circulation et les voies de mobilité active;
- + De l'exploitation;
- + Des inspections;
- + De l'entretien;
- + Des réparations et/ou de la réhabilitation;
- + De la sécurité;
- + De la coordination avec les intervenants (fédéraux, provinciaux, municipaux et autres);
- + De la gestion des sites contaminés;
- + De l'environnement.

## 1.2 MISSION, VISION ET VALEURS

### Notre mission

Assurer la mobilité des usagers, la sécurité, et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

### Notre vision

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité et d'acteur social et urbain.

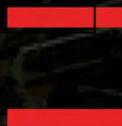
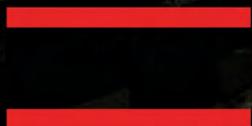
### Nos valeurs

L'esprit d'équipe, la transparence, la rigueur, l'innovation et l'engagement constituent les valeurs dont PJCCI s'est dotée dans l'accomplissement de sa mission.



# + SECTION 2

Rétrospective du T2 de 2021-2022



## 2. RÉTROSPECTIVE DU T2 DE 2021-2022

Ce rapport financier trimestriel a été préparé conformément aux exigences de la LGFP et de la directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État. Il présente une évaluation des opérations et de la situation financière de PJCCI pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021 (T2). Il doit être lu conjointement avec les états financiers intérimaires non audités et les notes afférentes que renferme le présent document, ainsi qu'avec les états financiers audités annuels et les notes justificatives inclus au rapport annuel de PJCCI.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et sont tirés principalement des états financiers intérimaires non audités de la Société établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### 2.1 SOMMAIRE

PJCCI déclare un excédent de 10,7 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2021 (2,2 M\$ - au 30 septembre 2020). Le déficit avant le financement public est de 115,9 M\$ au 30 septembre 2021 (100,7 M\$ - au 30 septembre 2020). Cette augmentation est principalement attribuable aux travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine.

Pour la même période, les acquisitions d'immobilisations brutes s'élèvent à 27,1 M\$ (17,6 M\$ - au 30 septembre 2020).

À l'État de la situation financière, les actifs financiers ont augmenté de 15,4 M\$, totalisant 83,0 M\$ au 30 septembre 2021 (67,6 M\$ au 31 mars 2020). Cette variation est liée aux activités d'investissement.

Les passifs ont augmenté de 15,5 M\$, pour atteindre 123,3 M\$ au 30 septembre 2021 (107,8 M\$ - au 31 mars 2021). Cette augmentation provient principalement de l'augmentation des créiteurs et des retenues contractuelles.

Au 30 septembre 2021, la dette nette est demeurée stable à 40,3 M\$ comparativement au 31 mars 2021.

### 2.2 PERSPECTIVES

La section de l'autoroute Bonaventure constituée de voies au sol est à la fin de sa vie utile. Une vision de boulevard urbain a été retenue pour sa reconfiguration et reconstruction afin d'assurer une intégration urbaine avec la Ville de Montréal. L'étude d'avant-projet est en cours et progresse rapidement, en collaboration avec la Ville de Montréal ainsi que certaines parties prenantes, pour l'élaboration de solutions techniques en vue de la reconstruction en boulevard urbain, incluant des aménagements en rive le long du fleuve Saint-Laurent ainsi que l'ajout de voies de mobilité active.

PJCCI collabore et prend les mesures nécessaires pour soutenir les instances concernées afin de donner suite à l'énoncé budgétaire présenté au Budget fédéral du 19 avril 2021 en lien avec l'autoroute Bonaventure.

Par son engagement dans ce projet, PJCCI est fière de contribuer à l'atteinte de diverses cibles de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) du gouvernement fédéral.

Le financement approuvé par le gouvernement jusqu'en 2022-2023 permet de maintenir des infrastructures qui jouent un rôle primordial pour la mobilité, la population, l'économie et l'accès par les Canadiens à la nature.

## 2.3 CHANGEMENTS IMPORTANTS

Dans le cadre du projet de déconstruction du pont Champlain d'origine, la descente de la première travée au-dessus du fleuve a été réalisée avec succès au début du mois de juillet 2021 à l'aide d'une méga barge-catamaran, un système unique construit sur mesure grâce à la collaboration de plusieurs firmes d'ingénierie québécoises, américaines et européennes. Au 30 septembre 2021, 11 travées avaient été déconstruites à l'aide de cette barge-catamaran.

En début de trimestre, PJCCI a eu le plaisir d'annoncer la nomination de Madame Lucie Painchaud, CPA, CMA à titre de Directrice principale, Administration et trésorière. Avec l'arrivée en poste de Mme Painchaud, l'équipe de direction est maintenant complète pour poursuivre la mission de PJCCI et relever les défis qui y sont associés.

Le 28 août 2021, le Conseil d'administration procédait à la nomination de Me Paul Robert, Directeur principal, Affaires juridiques et Ressources humaines, à titre de Secrétaire Corporatif.

PJCCI contribue à l'objectif global de réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada d'ici 2030 par rapport aux émissions de 2005, cible fixée à la SFDD. Dans ce contexte, PJCCI a installé six bornes de recharge électrique à l'usage de ses employés durant les heures de bureau.

PJCCI a par ailleurs annoncé que les heures d'utilisation de la piste multifonctionnelle et du trottoir du pont Jacques-Cartier seront prolongées pour l'hiver 2021-2022. De fait, lorsque les conditions météorologiques le permettront, les adeptes de mobilité active qui souhaitent utiliser la piste et le trottoir pourront le faire sept jours sur sept, entre 05 h 00 et 22 h 30, soit 90 minutes de plus par jour comparativement à l'an dernier.

Finalement, au cours du trimestre, le gouvernement du Québec et PJCCI ont conclu une transaction en lien avec le projet de remplacement du tablier du pont Honoré-Mercier pour laquelle PJCCI est à évaluer la méthode de comptabilisation.



**+ SECTION 3**  
ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS



## 3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

### 3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS

#### 3.1.1 État de la situation financière

##### Actifs financiers

Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2021, les actifs financiers totaux ont augmenté de 15,4 M\$ pour atteindre 83,0 M\$ comparativement à 67,6 M\$ au 31 mars 2021. Un facteur déterminant de la variation des actifs financiers est la date de réception des crédits fédéraux qui comprennent le financement des projets d'investissement et les charges d'exploitation.

##### Passif

Les créiteurs et charges à payer ont augmenté de 13,1 M\$, passant de 69,6 M\$ au 31 mars 2021 à 82,7 M\$ au 30 septembre 2021. Cette augmentation est attribuable en grande partie à la variation des activités des différents chantiers en cours.

Pour mener à bien ses grands projets, PJCCI a conclu des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie du paiement jusqu'à l'achèvement de certains travaux dans le respect des exigences d'exécution et des garanties contractuelles. Ces retenues de garantie ont augmenté de 2,6 M\$ pour atteindre 9,0 M\$ au 30 septembre 2021 (6,4 M\$ au 31 mars 2021). Ces sommes deviendront payables lorsque les travaux et les garanties seront terminés.

##### Actifs non financiers

Les actifs non financiers totalisent 660,9 M\$ au 30 septembre 2021 comparativement à 650,3 M\$ au 31 mars 2021. Il s'agit d'une augmentation de 10,6 M\$ qui est principalement attribuable aux immobilisations corporelles nettes de l'amortissement qui ont augmenté de 10,5 M\$ pour atteindre un total de 649,2 M\$ comparativement à 638,7 M\$ au 31 mars 2021. Cette augmentation provient des investissements en immobilisations bruts de 27,1 M\$, moins des dispositions de 0,1 M\$ et des charges d'amortissement de 16,5 M\$. Les grands travaux concernés par ces acquisitions sont principalement ceux réalisés sur le pont Jacques-Cartier (16,8 M\$), le pont Honoré-Mercier (9,0 M\$) et sur l'autoroute Bonaventure (0,9 M\$).

##### Financement du gouvernement

Le tableau suivant résume le financement public pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours au 30 septembre 2021 :

(en milliers de dollars)	Deuxième trimestre		Cumulatif (six mois)	
	2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021
Financement public pour les charges d'exploitation	52 709	57 637	99 492	85 358
Financement public pour les immobilisations corporelles	11 836	12 261	27 113	17 557
<b>TOTAL</b>	<b>64 545</b>	<b>69 898</b>	<b>126 605</b>	<b>102 915</b>

La section 3.4 donne les résultats de l'utilisation des crédits parlementaires.

### 3.1.2 Charges

#### Entretien

Les charges d'entretien au cours des six premiers mois de l'exercice 2021-2022 représentent 89,5 % (89,6 % au 30 septembre 2020) des charges totales cumulatives.

Pour cette période, les charges d'entretien, incluant l'amortissement, totalisent 104,3 M\$ et sont réparties comme suit :

- + 42,3 M\$ en travaux dans le cadre de la déconstruction du pont Champlain d'origine;
- + 18,7 M\$ en travaux au pont Jacques-Cartier;
- + 17,3 M\$ en travaux au pont Honoré-Mercier;
- + 8,1 M\$ en travaux sur l'autoroute Bonaventure;
- + 3,9 M\$ en travaux au pont de contournement de L'Île-des-Sœurs;
- + 1,3 M\$ en travaux à l'Estacade du pont Champlain;
- + 1,0 M\$ en travaux au tunnel de Melocheville;
- + 7,5 M\$ en salaires et avantages sociaux;
- + 4,2 M\$ pour divers autres projets et équipements.

#### Fonctionnement

Les charges de fonctionnement des six premiers mois ont totalisé 2,2 M\$ (2,0 M\$ au 30 septembre 2020), et représentent 1,9 % des charges totales (2,0 % au 30 septembre 2020).

#### Administration

Les charges administratives des six premiers mois de l'exercice s'élèvent à 8,5 M\$ et ont augmenté par rapport à la même période de l'exercice financier précédent (7,4 M\$ au 30 septembre 2020). Au cours des deux premiers trimestres de 2021-2022, les charges administratives ont représenté 5,9 % des charges totales additionnées des acquisitions d'immobilisations (6,2 % au 30 septembre 2020). Ce taux varie notamment en fonction des dépenses totales et peut fluctuer d'une année à l'autre. Tel que mentionné au résumé du plan d'entreprise 2020-2021 à 2024-2025, le pourcentage des charges d'administration en fonction des dépenses totales devrait se situer entre 5,46 % et 12,34 %, pour une moyenne de 7,77 % au cours des cinq exercices visés par ce plan d'entreprise.

## 3.2 FLUX DE TRÉSORERIE

La position de trésorerie, telle que présentée à l'État de la situation financière, a diminué de 0,3 M\$ au 30 septembre 2021 pour atteindre 48,5 M\$ (48,8 M\$ au 31 mars 2021) et est liée de près aux versements des crédits parlementaires du gouvernement fédéral. Au 30 septembre 2021, la somme nette à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux a atteint 34,1 M\$ (17,9 M\$ au 31 mars 2021).

## 3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES

En tant que société d'État mère, PJCCI doit répondre aux exigences et se conformer aux obligations prescrites par les diverses lois qui lui sont applicables.

### 3.3.1 Gestion des actifs

La priorité de PJCCI est d'assurer la mobilité des usagers et la pérennité de ses actifs tout en assurant la sécurité des structures sous sa responsabilité. Le vieillissement des actifs et le financement adéquat pour en assurer l'entretien et la réfection représentent non seulement des défis, mais engendrent des risques que la Société doit atténuer afin d'assurer la sécurité des infrastructures, ainsi que celle des usagers au quotidien.

Les ponts et autres ouvrages gérés par la Société sont âgés et exposés depuis des années à une circulation lourde et croissante, à des conditions climatiques changeantes et rigoureuses et à l'utilisation abondante d'abrasifs et de sels de voirie.

La Société souhaitant assurer son positionnement comme chef de file en gestion d'infrastructures, une analyse de positionnement comparative a été réalisée sur la gestion d'actifs. À la lumière des résultats de cette analyse, PJCCI élabore présentement un plan stratégique en matière de gestion d'actifs. L'objectif de PJCCI est d'intégrer les meilleures pratiques reconnues dans le domaine, basées sur la norme ISO 55000.

### 3.3.2 Grands projets

#### **Pont Jacques-Cartier**

Afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage, un plan de remise à niveau a été élaboré, qui comprend les travaux suivants pour l'exercice en cours :

- + L'étude d'avant-projet portant sur l'augmentation de l'offre de services en mobilité active s'est poursuivie au deuxième trimestre de 2021-2022. L'objectif de cette étude est de permettre le passage sécuritaire des cyclistes et piétons tout au long de l'année, de réduire les risques d'accident en plus d'améliorer la convivialité et la sécurité des utilisateurs, le tout, dans une approche globale intégrée du réseau cyclable du Grand Montréal et de développement durable. Au cours du deuxième trimestre de 2021-2022, l'étude d'avant-projet détaillé portant sur trois alternatives retenues s'est poursuivie et devrait être complétée à l'automne 2022;
- + Un rapport d'étude d'avant-projet détaillé et une étude complémentaire pour approfondir le volet sismique afin d'assurer la pérennité du pavillon de l'île Sainte-Hélène ont été déposés au cours du troisième trimestre de 2019-2020. Compte tenu des conclusions préliminaires de l'analyse sismique et des coûts reliés à celles-ci, le volet sismique sera inclus à un autre projet de renforcement sismique global. Ce projet, lancé au troisième trimestre de 2020-2021, est toujours en cours;
- + Les travaux de construction du nouveau bâtiment et l'aménagement de la cour de services adjacente pour la Direction Opérations et entretien sont en cours et devraient être complétés au troisième trimestre de 2021-2022;
- + Les travaux de gestion des eaux drainées et d'aménagement des terrains dans la section 8 du pont sont en cours et devraient se terminer au troisième trimestre de 2021-2022;
- + Une étude d'avant-projet sommaire a débuté au deuxième trimestre de 2021-2022 pour la démolition du bâtiment de la Plaza et la reconfiguration des terrains limitrophes. L'échéancier du projet est coordonné avec le déménagement de la Direction Opérations et entretien dans le nouveau bâtiment.

#### **Pont Champlain d'origine et Estacade**

Au cours du deuxième trimestre de 2021-2022, l'entrepreneur responsable des travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine a débuté le démantèlement des travées de la section maritime. Durant cette période, 11 travées ont été déconstruites à l'aide de la barge-catamaran.

Une deuxième barge-catamaran a également été mobilisée et modifiée au quai de l'Estacade en vue de débiter la déconstruction des piles. Les travaux ont démarré en septembre 2021 et quatre piles avaient été déconstruites au 30 septembre 2021, devant l'échéancier de l'entrepreneur à cet égard.



Une troisième barge-catamaran est en préparation au quai de l'Estacade en vue d'amorcer la déconstruction des semelles au mois d'octobre 2021.

L'ensemble du béton provenant de la déconstruction est acheminé vers le site d'un repreneur où il est transformé afin de permettre sa réutilisation.

Durant le trimestre, l'entrepreneur a également mis l'emphase sur les travaux de renforcement d'acier de la structure existante en vue de la descente sur une barge de la grande travée d'acier située au-dessus de la voie maritime du Saint-Laurent. Cette barge transportera la travée vers un site où elle sera déconstruite. La mobilisation sur ce site est en cours de planification et devrait être complétée au cours de l'automne 2021. Le démantèlement de la grande travée d'acier est prévu au début de l'année 2022.

En 2019, PJCCI a débuté un processus de consultation auprès de certaines parties prenantes afin de favoriser la valorisation des matériaux du pont Champlain d'origine sur d'autres projets dans la région métropolitaine de Montréal. Durant le deuxième trimestre de 2021-2022, PJCCI a poursuivi ses démarches en vue d'en arriver à des ententes avec divers partenaires en plus de bonifier ses efforts de rayonnement dans le cadre du concours de réutilisation des matériaux du pont. L'appel de participation pour le concours se termine le 31 décembre 2021.

Pour ce qui est de l'Estacade, les résultats préliminaires du programme de suivi de la durée de vie des semelles démontrent des signes encourageants. Selon ces résultats, un programme de maintien d'actif standard serait suffisant pour assurer la durée de vie des semelles à plus de 60 ans.

### **Autoroute Bonaventure**

Les études d'avant-projet pour la reconfiguration des sections 11 et 12 de l'autoroute en boulevard urbain se poursuivent. À la fin août 2021, un contrat a été adjugé au consultant qui effectuera les études d'avant-projet détaillé et dont le plan de travail est en préparation. Les études d'avant-projet détaillé sont prévues être complétées au début du deuxième trimestre de 2022-2023. Un Cadre de collaboration, un Comité de coordination et un Comité de direction sont en place pour assurer une communication constante avec la Ville de Montréal sur le projet.

PJCCI collabore et prend les mesures nécessaires pour soutenir les instances concernées afin de donner suite à l'énoncé budgétaire présenté au Budget fédéral du 19 avril 2021.

Des études d'avant-projet pour le maintien du pont Clément et autres infrastructures de PJCCI sur l'Île-des-Sœurs sont en cours. Le contrat pour ces études a été adjugé en juillet 2021.

Les travaux de maintien de la section élevée de l'autoroute Bonaventure se sont poursuivis au cours du deuxième trimestre de 2021-2022. La fin des travaux prévue au troisième trimestre de 2021-2022 marquera la fin des travaux de maintien pour quelques années.

### **Pont de contournement de L'Île-des-Sœurs**

Le contrat pour la conception des travaux de déconstruction du pont de contournement de L'Île-des-Sœurs a été adjugé en juillet 2021. Les travaux préparatoires à cet important projet devraient débuter au troisième trimestre de 2022-2023.

### **Pont Honoré-Mercier**

Le programme de réfection majeure visant la réparation des piles et le remplacement du revêtement de peinture s'est poursuivi conformément aux prévisions et le processus des appels d'offres a progressé tel que planifié. Deux contrats ont été adjugés au deuxième trimestre de 2021-2022. Un de ces contrats vise notamment le remplacement de la surface de roulement au niveau des approches du pont.

Les études d'avant-projet visant le raccordement de la piste multifonctionnelle du pont au réseau municipal, la validation de la stabilité des talus et la caractérisation environnementale des terrains devraient être

complétées au troisième trimestre de 2021-2022. Pour ce qui est de l'aménagement d'un parcours mémorial, qui fait l'objet d'échanges soutenues avec la communauté mohawk de Kanawa:ke, l'étude d'avant-projet devrait être finalisée au cours du troisième trimestre de 2021-2022. Il est toutefois possible que cet échéancier soit révisé en fonction du rythme de la coordination avec la communauté.

### 3.3.3 Environnement et Développement durable

De manière à gérer les risques environnementaux et à répondre aux objectifs corporatifs et à ceux du gouvernement du Canada en matière d'environnement et de développement durable, les initiatives suivantes se sont poursuivies au cours du second trimestre de 2021-2022 :

- + Les caractérisations des terrains de PJCCI ont débuté. Ces caractérisations permettront d'établir avec une plus grande précision l'ensemble des actions requises à l'assainissement et au contrôle des contaminants lors de la réalisation des projets et d'ainsi réduire les risques liés à ces enjeux;
- + PJCCI participe au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF), administré par Environnement et Changement climatique Canada pour la mise en place des mesures d'atténuation afin de confiner/pomper ou pomper/traiter les eaux souterraines contaminées des terrains dans le secteur de l'autoroute Bonaventure (Secteurs Est et Ouest) en bordure du fleuve Saint-Laurent;
- + Un premier bilan annuel des activités majeures en environnement sera déposé à l'interne par la Direction EDD au cours du troisième trimestre de 2021-2022;
- + Le suivi rigoureux de la gestion environnementale dans le cadre des travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine se poursuit. Des projets de compensation pour les habitats du poisson et les milieux humides sont en cours d'évaluation et de mise en œuvre.

### 3.3.4 Santé et sécurité au travail (SST)

La Direction SST poursuit la mise à jour du programme de gestion en SST de la Société. Ce programme est évolutif et son processus de révision et de mise à niveau sur un cycle de trois ans est en cours. Des procédures de travail sécuritaire ont été développées afin d'évaluer et d'encadrer les risques présents dans l'environnement de travail et sont en cours d'approbation. De plus, des mesures sécuritaires en lien avec la COVID-19 ont été développées et communiquées afin d'encadrer le retour progressif des employés dans les bureaux de PJCCI selon un mode hybride. L'ensemble de ces démarches est réalisé en collaboration avec les Comités locaux de SST et avec les directions concernées afin de refléter la vision de la réalité SST de la Société.

### 3.3.5 Financement durable

PJCCI est principalement financée par voie de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Des revenus d'autres sources, soit des baux et permis ainsi que des revenus d'intérêts, contribuent à son financement, mais de façon minimale. PJCCI doit optimiser les travaux d'entretien et de réfection des infrastructures qui vieillissent afin d'en maximiser la durée de vie et la sécurité.

PJCCI a reçu du financement pour ses projets jusqu'en 2022-2023 (2023-2024 pour le projet de déconstruction du pont Champlain d'origine). Ce financement, qui arrive à terme l'an prochain, a un impact sur la capacité de PJCCI à prévoir et octroyer des contrats à moyen et à long terme. L'approbation d'un nouveau cycle de financement et des demandes de reports de fonds déposées en juillet 2021 est essentielle pour atténuer les risques associés à la dégradation des ponts et structures.

Quant aux projets en lien avec la gestion des eaux souterraines contaminées du secteur de l'autoroute Bonaventure (secteurs Est et Ouest), malgré le financement reçu pour les années 2018-2019 à 2022-2023 et les fonds du PASCF, le besoin de financement à long terme sur une période de 15 ans (calculée à partir de 2016-2017) demeure impératif.

### 3.3.6 Gestion des ressources humaines

Pour réaliser sa mission et sa vision, PJCCI doit demeurer une organisation attrayante et en constante évolution. À cet effet, PJCCI met en œuvre des actions pour stimuler le développement et l'engagement de ses employés dans un environnement innovant, tout en assurant un climat de bienveillance et de collaboration.

Pour fidéliser ses employés, PJCCI voit au développement professionnel et à la relève en mettant leurs talents à contribution.

La démarche de santé et mieux-être basée sur la norme « Entreprise en santé » et la démarche sur l'équité et la diversité sont en cours. Un comité multidisciplinaire de déploiement a été formé pour développer et réaliser les activités des plans d'action 2021-2023.

PJCCI a également débuté le développement de sa marque Employeur. Une analyse est en cours pour élaborer le positionnement de PJCCI afin de lancer le projet dont la réalisation est prévue en 2022.

La pandémie de la COVID-19 oblige PJCCI à revoir son programme de télétravail ainsi que l'organisation du travail pour adapter ses activités et programmes touchant l'ensemble du personnel.

Les négociations avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4102, en vue du renouvellement de la convention collective dont l'échéance était le 31 décembre 2020, sont en cours. Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs des ponts Jacques Cartier et Champlain (CSN), dont l'échéance était aussi le 31 décembre 2020, sont prévues débuter au cours de l'automne 2021.

Au cours du premier semestre de l'année financière 2021-2022, PJCCI a réalisé une revue stratégique de ses opérations et de l'évolution du plan de main-d'œuvre y associé, et ce, sur la base de son mandat et des différents scénarios d'investissements.

L'ensemble de ces initiatives en gestion des ressources humaines vise à améliorer l'expérience employé et à stimuler la reconnaissance organisationnelle, le tout afin de positionner PJCCI en tant qu'Employeur de choix en 2024.

### 3.3.7 Technologies de l'information (TI)

Dans le but de gérer et de minimiser ses risques en TI, PJCCI a mis en place une stratégie de continuité des affaires. Cette stratégie sera testée et révisée annuellement via le Comité de continuité des affaires.

La stratégie de PJCCI pour améliorer la posture de sécurité se poursuit dans le cadre du programme d'amélioration de la sécurité des technologies de l'information et des systèmes (PASTIS). Ce programme comporte plusieurs initiatives, dont certaines ont été réalisées au cours du présent trimestre, et s'échelonne jusqu'au dernier trimestre de 2022-2023.

De plus, des tests d'intrusion et des activités de sensibilisation auprès des employés sont effectués en continu.

### 3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS

Selon la planification, les crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours sont de 325,0 M\$.

(en milliers de dollars)	Au 30 septembre 2021			Au 30 septembre 2020		
	Opérations	Capital	Total	Opérations	Capital	Total
Budget principal des dépenses	262 222	58 056	320 278	278 758	48 862	327 620
<b>Financement disponible</b>	<b>266 954</b>	<b>58 056</b>	<b>325 010</b>	<b>278 758</b>	<b>48 862</b>	<b>327 620</b>
Crédits parlementaires <sup>(1)</sup>						
+ Utilisés	99 492	27 113	126 605	85 358	17 557	102 915
+ Requis	162 730	30 943	193 673	193 400	31 305	224 705
<b>Total crédits parlementaires</b>	<b>262 222</b>	<b>58 056</b>	<b>320 278</b>	<b>278 758</b>	<b>48 862</b>	<b>327 620</b>

(1) PJCCI ne reçoit généralement son financement qu'une fois les dépenses encourues.



**+ SECTION 4**  
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS  
INTÉRIMAIRES DE PJCCI 2021-2022

## 4. ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES NON AUDITÉS DE PJCCI 2021-2022

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2021, les états financiers intérimaires non audités de PJCCI ont été préparés par les gestionnaires, révisés par le Comité d'audit et approuvés par le Conseil d'administration de PJCCI. Les vérificateurs externes de PJCCI n'ont pas audité ou révisé ces états financiers.

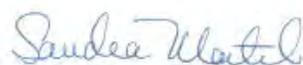
### 4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (« la Société ») est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.

La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec les instructions émises en vertu de l'article 89 et la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* pris en vertu de la *Loi maritime du Canada* et les statuts et le règlement administratif de la Société.

Le Conseil d'administration est composé de sept administrateurs incluant la Présidente du conseil et la Première dirigeante de la Société. Celui-ci, par l'entremise du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le Conseil d'administration sur la recommandation du Comité d'audit.

La vérificatrice générale du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.



---

Sandra Martel, ing.  
Première dirigeante



---

Lucie Painchaud, CPA, CMA  
Directrice principale, Administration et trésorière

Le 16 novembre 2021

## 4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Non audité – en dollars canadiens)

	30 septembre 2021	31 mars 2021
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie	48 513 958	48 835 821
Débiteurs (Note 4.6.3)	34 500 587	18 724 379
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>83 014 545</b>	<b>67 560 200</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (Note 4.6.4)	82 674 994	69 517 464
Avantages sociaux futurs	449 891	518 210
Retenues contractuelles (Note 4.6.5)	9 001 617	6 353 181
Revenus reportés	148 864	299 882
Obligations environnementales (Note 4.6.6)	31 007 000	31 157 000
<b>Total des passifs</b>	<b>123 282 366</b>	<b>107 845 737</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(40 267 821)</b>	<b>(40 285 537)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	649 163 147	638 676 972
Charges payées d'avance	1 417 725	1 217 121
Avance sur contrat	10 359 479	10 359 479
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>660 940 351</b>	<b>650 253 572</b>
<b>Excédent accumulé (Note 4.6.8)</b>	<b>620 672 530</b>	<b>609 968 035</b>

### ÉVENTUALITÉS

(Note 4.6.9).

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intérimaires non audités.*

Approuvé par le Conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

## 4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2021

(Non audité – en dollars canadiens)

	Douze mois terminés le	Six mois terminés le			
	31 mars 2022	30 septembre 2021		30 septembre 2020	
	Budget	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>					
Baux et permis	593 000	141 272	282 976	130 483	254 243
Intérêts	459 000	85 878	179 700	90 797	215 284
Autres sources	---	106 979	113 599	410	843
<b>Total des revenus</b>	<b>1 052 000</b>	<b>334 129</b>	<b>576 275</b>	<b>221 690</b>	<b>470 370</b>
<b>Charges (Note 4.6.11)</b>					
Entretien et déconstruction	278 961 000	55 714 868	104 267 940	60 647 537	90 714 224
Fonctionnement	4 622 000	1 085 943	2 183 264	1 092 658	2 044 885
Administration	20 551 000	4 017 699	8 499 592	3 003 436	7 399 499
Obligations environnementales	(4 368 000)	950 985	1 525 528	700 110	1 035 455
<b>Total des charges</b>	<b>299 766 000</b>	<b>61 769 495</b>	<b>116 476 324</b>	<b>65 443 741</b>	<b>101 194 063</b>
Déficit avant financement du gouvernement du Canada	(298 714 000)	(61 435 366)	(115 900 049)	(65 222 051)	(100 723 693)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation (Note 4.6.12)	262 222 000	52 709 641	99 491 870	57 637 469	85 357 560
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles (Note 4.6.12)	58 056 000	11 835 697	27 112 674	12 260 768	17 556 926
<b>Excédent lié aux activités</b>	<b>21 564 000</b>	<b>3 109 972</b>	<b>10 704 495</b>	<b>4 676 186</b>	<b>2 190 793</b>
<b>Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice</b>	<b>608 260 000</b>	<b>---</b>	<b>609 968 035</b>	<b>---</b>	<b>574 489 069</b>
<b>Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice</b>	<b>629 824 000</b>	<b>---</b>	<b>620 672 530</b>	<b>---</b>	<b>576 679 862</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires non audités.

## 4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2021

(Non audité – en dollars canadiens)

	Douze mois terminés le	Six mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 mars 2022	30 septembre 2021		30 septembre 2020	
	Budget	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Excédent de l'exercice lié aux activités</b>	<b>21 564 000</b>	<b>3 109 972</b>	<b>10 704 495</b>	<b>4 676 186</b>	<b>2 190 793</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	(49 330 000)	(11 835 697)	(27 112 674)	(12 260 768)	(17 556 926)
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	32 134 000	8 316 216	16 626 499	7 569 428	15 132 260
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	---	(870)	(7 490)	---	---
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	---	870	7 490	---	---
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>(17 196 000)</b>	<b>(3 519 481)</b>	<b>(10 486 175)</b>	<b>(4 691 340)</b>	<b>(2 424 666)</b>
Addition de charges payées d'avance	---	(953 208)	(1 566 248)	(475 866)	(763 463)
Utilisation de charges payées d'avance	---	807 572	1 365 644	562 127	942 670
<b>Total de la variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>---</b>	<b>(145 636)</b>	<b>(200 604)</b>	<b>86 261</b>	<b>179 207</b>
<b>Diminution (augmentation) de la dette nette</b>	<b>4 368 000</b>	<b>(555 145)</b>	<b>17 716</b>	<b>71 107</b>	<b>(54 666)</b>
<b>Dettes nette au début de l'exercice</b>	<b>(29 641 000)</b>	<b>---</b>	<b>(40 285 537)</b>	<b>---</b>	<b>(33 026 156)</b>
<b>Dettes nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(25 273 000)</b>	<b>---</b>	<b>(40 267 821)</b>	<b>---</b>	<b>(33 080 822)</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intérimaires non audités.

## 4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2021

(Non audité – en dollars canadiens)

	Six mois terminés le			
	30 septembre 2021		30 septembre 2020	
	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>				
<b>Excédent de l'exercice lié aux activités</b>	<b>3 109 972</b>	<b>10 704 495</b>	<b>4 676 186</b>	<b>2 190 793</b>
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie</b>				
Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	8 316 216	16 626 499	7 569 428	15 132 260
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	---	---
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(870)	(7 490)	---	---
Variation des obligations environnementales	952 000	1 409 000	566 000	886 000
<b>Variation des autres éléments</b>				
(Augmentation) diminution des débiteurs	2 583 012	(15 776 208)	(26 147 424)	(36 301 151)
Augmentation des créiteurs et charges à payer	1 874 771	11 571 609	15 213 758	29 439 348
Diminution des avantages sociaux futurs	(40 490)	(68 319)	(57 845)	(19 128)
Augmentation des retenues contractuelles	2 094 817	2 648 436	326 602	33 325
Diminution des revenus reportés	(99 387)	(151 018)	(72 735)	(89 139)
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(145 636)	(200 604)	86 261	179 207
Diminution des obligations environnementales	(502 000)	(1 559 000)	(493 000)	(633 000)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement</b>	<b>18 142 405</b>	<b>25 197 400</b>	<b>1 667 231</b>	<b>10 818 515</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations corporelles</b>				
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	870	7 490	---	---
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(13 111 365)	(25 526 753)	(7 560 848)	(10 847 348)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles</b>	<b>(13 110 495)</b>	<b>(25 519 263)</b>	<b>(7 560 848)</b>	<b>(10 847 348)</b>
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie</b>	<b>5 031 910</b>	<b>(321 863)</b>	<b>(5 893 617)</b>	<b>(28 833)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>---</b>	<b>48 835 821</b>	<b>---</b>	<b>33 506 048</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>---</b>	<b>48 513 958</b>	<b>---</b>	<b>33 477 215</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intérimaires non audités.

## 4.6. NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES NON AUDITÉS

### 4.6.1 Pouvoirs et activités

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la Société) fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et assujettie à la partie X de cette loi.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle du pont Jacques-Cartier, du pont Champlain d'origine ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports en vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'Estacade du pont Champlain (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1<sup>er</sup> avril 2015, un décret visant le transfert des approches sud et nord du pont Champlain d'origine a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés. Par lettre datée du 3 mai 2018, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (C.P. 2015-1112) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor du Canada, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

La Société dépend du gouvernement du Canada pour son financement.

### 4.6.2 Méthodes comptables importantes

Ces états financiers intérimaires ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

#### **Transferts gouvernementaux**

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'État des résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée au montant à recevoir du gouvernement du Canada.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du gouvernement du Canada sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

- + Ponts et routes : entre 5 et 48 ans;
- + Véhicules et équipements : entre 3 et 10 ans;
- + Améliorations locatives, le moindre de : la durée de vie utile ou la durée du bail.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'État des résultats.

## Constatation des revenus

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et d'autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

## Avantages sociaux futurs

- **Régime de retraite** : Tous les employés de la Société participent au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le Gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.
- **Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées** : Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. La Société a enregistré un passif pour les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque à cette date et qui ont fait le choix de les conserver jusqu'à leur départ. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

### Obligations environnementales

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, qu'elle prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme charge d'Obligations environnementales au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

### Instruments financiers

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification telle que présentée dans le tableau suivant :

CATÉGORIES	INSTRUMENTS FINANCIERS	ÉVALUATION
Actifs financiers	Trésorerie Débiteurs (autres que les taxes à recevoir)	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues contractuelles	Coût ou coût après amortissement

### Éventualités

Les éventualités résultent des situations incertaines dont le dénouement dépend d'un ou de plusieurs événements futurs. Les éventualités comprennent les passifs éventuels et les actifs éventuels.

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager peut être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou que le montant en cause ne peut être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui pourraient devenir des actifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable que l'événement futur se produise, l'existence de l'actif éventuel est divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

### Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers intérimaires se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, aux frais courus et aux réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

### Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

#### 4.6.3 Débiteurs

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	30 septembre 2021	31 mars 2021
	\$	\$
Somme à recevoir du gouvernement du Canada	32 545 339	14 276 121
Taxes à recevoir	1 568 918	3 650 828
Refacturation de travaux à des partenaires d'affaires	213 750	125 696
Autres débiteurs	172 580	671 734
<b>Total des débiteurs</b>	<b>34 500 587</b>	<b>18 724 379</b>

#### 4.6.4 Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	30 septembre 2021	31 mars 2021
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	81 280 434	67 960 129
Salaires et charges sociales	1 394 560	1 557 335
<b>Total des crédoiteurs et charges à payer</b>	<b>82 674 994</b>	<b>69 517 464</b>

#### 4.6.5 Retenues contractuelles

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des défauts, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue contractuelle de 5 % (désignée retenue d'exécution) et retient une nouvelle somme équivalant à 2,5 % à titre de retenue contractuelle (désignée retenue de garantie).

Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la retenue contractuelle (désignée retenue de garantie) réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat, après l'expiration de la période de garantie.

#### 4.6.6 Obligations environnementales

La Société procède à un inventaire de tous les terrains sous sa gestion afin de classer leur état environnemental et prioriser les interventions si requises. Le portefeuille de la Société compte un certain nombre de terrains dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les terrains concernés se situent sous le pont Jacques-Cartier, sous le pont Champlain d'origine et aux abords de l'autoroute Bonaventure.

La Société a relevé un total de 18 sites (16 sites au 31 mars 2021) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement ou d'une stratégie de gestion de risques et d'un suivi. Parmi ces 18 sites, 4 ont été évalués (4 sites au 31 mars 2021) et des mesures d'assainissement ou stratégies de gestion de risques sont mises en place ou prévues pour lesquelles un passif de 31 007 000 \$ (31 157 000 \$ au 31 mars 2021) a été comptabilisé.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 14 autres sites (12 sites au 31 mars 2021). Cependant, 11 de ces 14 sites sont à différents stades des essais et des évaluations, et si l'assainissement ou une stratégie de gestion de risques est nécessaire, la Société prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Quant aux trois autres sites, la Société ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs vu l'absence probable d'incidence environnementale ou de menace significative pour la santé humaine.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs du passif environnemental par secteur qui reposent sur les hypothèses suivantes :

- + Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe réelle de rendement coupon zéro pour les obligations du gouvernement du Canada, publiées par la Banque du Canada. Le taux d'actualisation varie de 0,26 % à 1,58 % (au 31 mars 2021 – 0,16 % à 1,86 %).
- + Le taux d'inflation de 3,38 % (au 31 mars 2021 – 3,08 %) est basé sur l'indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels.

Secteurs	30 septembre 2021		31 mars 2021	
	(\$)		(\$)	
	Passif non-actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné	Passif non-actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné
Autoroute Bonaventure : Secteur Est <sup>(1)</sup>	21 483 000	<b>19 240 000</b>	20 879 000	<b>18 333 000</b>
Autoroute Bonaventure : Secteur Ouest <sup>(1)</sup>	10 014 000	<b>9 097 000</b>	10 183 000	<b>9 084 000</b>
Pont Jacques-Cartier <sup>(2)</sup>	441 000	<b>441 000</b>	1 511 000	<b>1 511 000</b>
Pont Champlain d'origine <sup>(3)</sup>	2 229 000	<b>2 229 000</b>	2 229 000	<b>2 229 000</b>
<b>Total</b>	34 167 000	<b>31 007 000</b>	34 802 000	<b>31 157 000</b>

<sup>(1)</sup> Secteurs Est et Ouest de l'autoroute Bonaventure

Au 30 septembre 2021, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement exploité par la Ville de Montréal de 1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. La Société a effectué depuis 2003 des études et des tests de toxicité des eaux souterraines



des terrains à cet endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux portions, soit le secteur Est et le secteur Ouest.

Pour le secteur Est, les opérations de confinement et de pompage ont débuté en 2018. Pour le secteur Ouest, le confinement des eaux souterraines et l'exploitation de l'usine de traitement ont débuté en 2017. La Société assure la gérance de ce projet. La portion des coûts assumée par la Société pour le secteur Ouest est de 50 % des coûts totaux à encourir.

Les obligations des secteurs Est et Ouest représentent la meilleure estimation de la direction des charges prévues pour les opérations de confinement, de traitement et de pompage et sont basées sur les coûts des contrats déjà octroyés. La durée des opérations incluse dans les obligations en lien avec les secteurs Est et Ouest est estimée à 15 ans. La durée des opérations sera au-delà de cette période, mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de 15 ans. Il n'y a aucune valeur résiduelle aux projets.

(2) Terrains sous le pont Jacques-Cartier

En ce qui a trait aux terrains sous le pont Jacques-Cartier, la Société procède à des études de caractérisation afin de classer les sites contaminés et déterminer si la Société doit assainir les terrains ou adopter une stratégie de gestion de risques pour limiter la contamination. Pour une section de ces terrains, une étude a confirmé la présence de matières résiduelles et de sols contaminés par des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des métaux dont le niveau dépasse les normes environnementales acceptables. La contamination découle d'anciennes opérations commerciales et industrielles. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus pour les travaux d'aménagement requis pour gérer les eaux de drainage provenant du pont Jacques-Cartier et est basée sur les coûts du contrat octroyé. La Société a débuté les travaux de décontamination au cours de l'été 2020, travaux qui s'échelonnent sur une période d'environ deux ans.

(3) Terrains sous le pont Champlain d'origine

La Société a évalué l'état environnemental des terrains situés sous le pont Champlain d'origine sur la base de résultats de caractérisations effectuées sur des terrains adjacents. Ces caractérisations ont confirmé la présence de sols contaminés par des métaux, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des hydrocarbures pétroliers (HP) au-delà des critères acceptables. La contamination découle de sols de remblai provenant de sources inconnues. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus pour effectuer la gestion des sols qui seront excavés sous le pont et est fondée sur l'information disponible à la date des états financiers intérimaires. La gestion des sols excavés sous le pont est prévue dans le cadre des travaux de déconstruction, lesquels ont débuté au cours de l'été 2020 et s'échelonnent sur une période d'environ 43 mois.

#### 4.6.7 Immobilisations corporelles (non audités – en dollars canadiens)

	Terrains	Ponts et routes	Véhicules et équipements	Améliorations locatives	Projets en voie de réalisation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>COÛT</b>						
1 <sup>er</sup> avril 2020	5 250 117	868 910 778	4 720 696	1 191 991	32 313 844	912 387 426
Acquisitions	---	33 771 255	1 387 783	56 398	28 432 726	63 648 162
Dispositions	---	(349 710)	(45 672)	---	---	(395 382)
Mise hors service	---	(72 146 915)	---	---	---	(72 146 915)
Transferts	---	32 059 834	---	---	(32 059 834)	---
<b>31 mars 2021</b>	<b>5 250 117</b>	<b>862 245 242</b>	<b>6 062 807</b>	<b>1 248 389</b>	<b>28 686 736</b>	<b>903 493 291</b>
Acquisitions	---	1 025 797	479 082	---	25 607 795	27 112 674
Dispositions	---	---	(133 412)	---	---	(133 412)
Transferts	---	---	---	---	---	---
<b>30 septembre 2021</b>	<b>5 250 117</b>	<b>863 271 039</b>	<b>6 408 477</b>	<b>1 248 389</b>	<b>54 294 531</b>	<b>930 472 553</b>
<b>AMORTISSEMENT ACCUMULÉ</b>						
1 <sup>er</sup> avril 2020	---	302 878 709	2 614 350	445 028	---	305 938 087
Amortissement	---	30 536 493	479 354	294 489	---	31 310 336
Dispositions	---	(239 517)	(45 672)	---	---	(285 189)
Mise hors service	---	(72 146 915)	---	---	---	(72 146 915)
<b>31 mars 2021</b>	<b>---</b>	<b>261 028 770</b>	<b>3 048 032</b>	<b>739 517</b>	<b>---</b>	<b>264 816 319</b>
Amortissement	---	16 167 016	303 353	156 130	---	16 626 499
Dispositions	---	---	(133 412)	---	---	(133 412)
<b>30 septembre 2021</b>	<b>---</b>	<b>277 195 786</b>	<b>3 217 973</b>	<b>895 647</b>	<b>---</b>	<b>281 309 406</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>						
<b>31 mars 2021</b>	<b>5 250 117</b>	<b>601 216 472</b>	<b>3 014 775</b>	<b>508 872</b>	<b>28 686 736</b>	<b>638 676 972</b>
<b>30 septembre 2021</b>	<b>5 250 117</b>	<b>586 075 253</b>	<b>3 190 504</b>	<b>352 742</b>	<b>54 294 531</b>	<b>649 163 147</b>

Au 30 septembre 2021, le poste « Crédoiteurs et charges à payer » inclut des acquisitions liées à des immobilisations corporelles de 16 942 792 \$ (15 356 871 \$ au 31 mars 2021).

#### 4.6.8 Capital-actions

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale, et la Société a émis et entièrement libéré une action au montant de 100 \$.

#### 4.6.9 Éventualités

##### **Poursuites et réclamations**

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Au 30 septembre 2021, il existe des actifs éventuels qui font l'objet de négociations avec des partenaires d'affaires et dont le montant estimatif ne peut être déterminé. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

##### **Autres éventualités**

- a) La Société a signé des ententes pour placer, maintenir et utiliser des câbles en circuit fermé sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Advenant la résiliation de ces ententes, la Société devra enlever ses installations à ses frais. Au 30 septembre 2021, ni les propriétaires des terrains ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier les ententes. Par conséquent, aucun passif éventuel lié à ces immobilisations n'a été constaté.
- b) La Société détient une structure érigée sur des terrains dont le propriétaire a transféré la gestion et l'administration au gouvernement du Canada. Le propriétaire des terrains pourrait reprendre ces derniers advenant un changement de leur utilisation, et ce, sans aucune indemnité pour la structure construite à condition qu'elle soit dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à cette immobilisation n'a été constaté.
- c) La Société détient d'autres structures également érigées sur des terrains dont le propriétaire a transféré l'administration au gouvernement du Canada. Advenant qu'un de ces terrains ne soit plus requis ou cesse d'être utilisé aux fins pour lesquelles le transfert d'administration a été consenti, ce terrain devra être rétrocédé au propriétaire, lequel avisera si les ouvrages, constructions ou améliorations y dessus construits sont requis. Dans l'affirmative, la rétrocession comprendra les ouvrages, constructions et améliorations. Dans la négative, ces derniers devront être déconstruits et enlevés dans les cinq ans. Dans les deux cas, le terrain devra avoir été remis en bon état à la satisfaction du propriétaire et dans le respect des exigences environnementales convenues, le tout, sans compensation. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté.

#### 4.6.10 Opérations entre apparentés

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, au Premier dirigeant et aux directeurs principaux de la Société, aux proches parents de ceux-ci et aux entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception du coût de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'État des résultats.

#### 4.6.11 Charges selon leur objet

	30 septembre 2021	30 septembre 2020
	\$	\$
Entretien régulier et majeur	34 165 993	34 385 195
Déconstruction – Pont Champlain d'origine	41 959 878	30 587 404
Obligations environnementales	1 525 528	1 035 455
Amortissement des immobilisations corporelles	16 626 499	15 132 260
Salaires et avantages sociaux	11 457 467	11 531 495
Services professionnels	7 813 484	5 523 702
Biens et services	2 927 475	2 998 552
<b>Total des charges</b>	<b>116 476 324</b>	<b>101 194 063</b>

#### 4.6.12 Crédits parlementaires

	30 septembre 2021	30 septembre 2020
	\$	\$
Crédits parlementaires demandés	129 402 848	103 739 588
Retenues contractuelles à long terme	(2 798 304)	(825 102)
<b>Total des crédits parlementaires constatés à titre de produits</b>	<b>126 604 544</b>	<b>102 914 486</b>
<b>Répartition</b>		
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	99 491 870	85 357 560
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	27 112 674	17 556 926
<b>Total des crédits parlementaires constatés à titre de produits</b>	<b>126 604 544</b>	<b>102 914 486</b>



Participez à la conversation

**JacquesCartierChamplain.ca**

Twitter | LinkedIn | Facebook | YouTube

